

HARAS DES CAPITELLES

2244 route de Puycornet 82130 L'Honor de Cos



06.18.12.70.72 / harasdescapitelles@hotmail.fr

Contrat de saillie - QUESSEL TAME - 2024

L'ACHETEUR	Tél Port :		.Mail :	
Adresse :				
Code postal :	Ville :			
<u>L'acheteur achète au Haras</u>	Des Capitelles une saillie de	l'étalon QUESSEL TAME a	aux conditions su	<u>uivantes :</u>
1) La saillie est réservée po	ur la jument :		N° SIRE :	Race :
2) Centre de mise en place	: HARAS DES CAPITELLES	Mail: harasdescapitelles@	hotmail.fr	Tel : 06 18 12 70 72
3) Le prix de la saillie comp	rend les frais techniques en p	oremière fraction, ainsi que	la génétique su	r le SOLDE (2° fraction au poulain vivant à 48h
4) La jument sera saillie aut	tant de fois que nécessaire ju	squ'au 30 août de l'année e	en cours pour la	monte en main.
5) La réservation de la ca	arte est effective au retou	r du contrat signé et acc	compagné du c	chèque de la 1ère fraction.
6) Le signataire du présent poulain, il devra s'acquitter	· ·	rable du paiement du solde	de saillie. En cas	s de vente de la poulinière avant la naissance
	P	RIX DE LA SAILLIE (t	va 5,5%)	
> 1ère Fraction :	Frais techniques servants	<u>de réservation</u> (non repo	ortable) à l'ordi	re du Haras des Capitelles.

- 2ème Fraction : Solde de la saillie (-10 % à partir de la deuxième jument)
 - **527,50€ TTC** (500€ HT + 27,50€ de tva à 5,5%) payable au Poulain Vivant 48h.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

□ 189,90€ TTC Monte en Main (180€ ht+ 9,90€ de TVA à 5,5 %) (encaissé à la réservation) par chèque.

- Les juments doivent être à jour du vaccin contre la grippe, avoir été dépistées de la métrite contagieuse ET de l'artérite virale dans le mois précédent le premier saut pour la monte en main.
- La vaccination contre la rhino pneumonie est VIVEMENT conseillée suivant les préconisations de l'AMM.
- A) Les frais de mise en place, de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur. Il passera une convention bien distincte d'hébergement de sa jument avec le centre de mise en place.
- B) Les documents de déclaration de naissance seront envoyés à l'acheteur après paiement effectif du solde de saillie par poulain au Poulain Vivant 48h.

Fait en doubles exemplaires le	à
le vendeur : HARAS DES CAPITELLES	L'acheteur (Signature précédée de la mention "lu et approuvé

IBAN: FR76 1120 6201 5000 1270 0678 435 BIC: AGRIFRPP812